

*Gilbert Hubé*

## **De quoi AE est-il le signe ?**

« Il y a la psychanalyse et il y a l’École<sup>1</sup>. »

En 1967 Lacan propose aux membres de son École, l’EFP, une épreuve d’accession au titre de psychanalyste, qui sera approuvée et mise en œuvre en 1969. Elle consiste à vérifier le passage du psychanalysant au psychanalyste et le cas échéant se conclut par l’appellation AE dit analyste de l’École, conclusion qui sera reconnue ultérieurement par le terme de nomination.

Dès lors se collapseront une nécessité institutionnelle de reconnaissance du psychanalyste, et la recherche d’un fondement théoriquement articulé de la psychanalyse au-delà des écrits de Freud.

Nous allons essayer de préciser l’enjeu de l’institution et de repérer dans l’enseignement de Lacan ce qui fait la spécificité *du* psychanalyste qui opère dans la cure. Et ainsi distinguer entre eux les trois termes : AE ou analyste de l’École, les psychanalystes ou praticiens et *du* psychanalyste, ce qui existe par ce nom. Nous le ferons avec l’hypothèse suivante : au regard de ce qu’est le psychanalyste en tant que praticien, les lettres AE font signe vers le *du* psychanalyste agissant dans la cure ; ces lettres sont souvent rabattues sur la place institutionnelle qui leur est attribuée et produisent une confusion qu’il convient dès lors d’éclaircir, celle de la différence entre le psychanalyste, comme professionnel, les définitions *du* psychanalyste dans l’enseignement de Lacan et la place de trait d’union<sup>2</sup> des lettres AE entre l’École et la psychanalyse .

### *L’École*

En 1964 se produit en France, autour de l’enseignement de J. Lacan, exclu de l’IPA, un regroupement composé de psychanalystes, titulaires ou en cours de formation dans cette Internationale, titre auquel ils viennent de renoncer par le choix de cet enseignement.

---

<sup>1</sup>J. Lacan, *Adresse à l’École, Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 293, et Annuaire de l’EFP 68/69, p. 49.

<sup>2</sup>Cf F. Samson, Analyste de l’École (AE). Après-coup, *Carnets de l’EpSF* n°70, nov-déc 2008.

Il y a urgence qu'une autorité leur donne un statut social et professionnel. C'est la fondation de l'EFP le 21 juin 64 qui la présentera, en offrant un lieu et une habilitation à ceux qui ont choisi la psychanalyse enseignée par Lacan et sa pratique.

Au-delà de cette nécessité sociale, cet « organisme où doit s'accomplir un travail<sup>3</sup> » vise à restaurer au champ ouvert de la psychanalyste par Freud « le soc tranchant de sa vérité ». Dès lors « le problème du désir » que masque la souffrance des symptômes, ne peut être éludé « quand il s'agit du psychanalyste lui-même ».

Cette fondation repose sur « le seul principe certain à poser (à savoir) que la psychanalyse est constituée comme didactique par le vouloir du sujet<sup>4</sup> » que l'analyse contestera au fur et à mesure de son avancée.

Elle conclut de manière magistrale le temps du Séminaire XI *Les 4 concepts fondamentaux de la psychanalyse* qui s'achève, lui, le 24 juin 64.

Au cours de cette année, Lacan a interrogé la psychanalyse : que doit être le désir de l'analyste pour qu'il opère correctement sur le sujet ? Il affirme que « [...] l'analyse didactique ne peut servir à rien d'autre qu'à [...] mener [l'analysant] à ce point que je désigne en mon algèbre comme le désir de l'analyste<sup>5</sup> » ; ce désir est non pas seulement singulier à chacun, mais se constitue par son engagement, sa « ... présence, au niveau du désir de chacun de analystes<sup>6</sup> ». Il est une présence effective qui dès lors « doit être incluse dans le concept de l'inconscient<sup>7</sup> ». Ce désir est équivalent, pour la psychanalyse, dit-il, à ce qui fait la garantie pour Descartes, pour le sujet de la science, qu'il y ait un sujet supposé savoir soit « la présence de Dieu<sup>8</sup> ».

Cette élaboration ne pouvait rester sans conséquence sur la formation des analystes. Que signifie la confiance des patients (celle de la culture) se demande Lacan ? Sinon l'effet du savoir de l'analyste « [...] transmis, et dans une expérience<sup>9</sup> ». Pour la psychanalyse, ce dont il en retourne, ce qui en est le point pivot, c'est « ce que je désigne sous le nom de *désir du psychanalyste*<sup>10</sup> ». Et l'organisation des psychanalystes signifie qu'elle peut

---

<sup>3</sup> J. Lacan, L'acte de fondation, *Autres écrits*, op. cit., pp. 229 et 239.

<sup>4</sup> Ibid., p. 234.

<sup>5</sup> J. Lacan, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Séminaire XI, Paris, Seuil, 1973, p. 14.

<sup>6</sup> Ibid., p. 146.

<sup>7</sup> Ibid., p. 116.

<sup>8</sup> Ibid., p. 204.

<sup>9</sup> Ibid., p. 209.

<sup>10</sup> Id.

[indiquer ceux] « à qui l'on peut s'adresser pour représenter ce sujet supposé savoir<sup>11</sup> » relevant de sa formation quand le seul à l'être légitimement est Freud.

Or trois ans plus tard, l'EFP n'ayant pu produire une élaboration quant à la formation du psychanalyste comme tel, non du professionnel mais de la fonction qui s'exerce dans une cure, Lacan fait le 9 octobre 67 une Proposition sur l'accession au titre de psychanalyste de l'École<sup>12</sup>, celle d'une épreuve, la passe, qui sera instituée en 1969. Elle se définit alors par « ce point où d'être venu à bout de sa psychanalyse, la place que le psychanalyste a tenue dans son parcours, quelqu'un fait ce pas de la prendre [...] pour y opérer comme qui l'occupe, alors que de cette opération il ne sait rien, sinon à quoi dans son expérience elle a réduit l'occupant<sup>13</sup> », en tant que ce pas se vérifie.

Or cette Proposition renouvelle la constitution de l'EFP. L'École s'organise désormais par la distinction entre l'AME ou analyste membre de l'École, reconnu par elle « comme psychanalyste ayant fait ses preuves » et l'AE ou analyste de l'École « auquel on impute d'être de ceux qui peuvent témoigner des problèmes cruciaux aux points vifs où ils en sont pour l'analyse, spécialement en tant qu'eux-mêmes sont à la tâche ou du moins sur la brèche de les résoudre<sup>14</sup> » (et une masse de praticiens, ethnologues, médecin, etc.). Ce sont ces lettres – qui existaient déjà – et cette signification, qui seront attribuées aux analystes dont la passe aura été dite effective. Il nous faut être attentif au paradoxe de cette distinction faite par la proposition : elle comporte un avant et un après l'instauration de la passe. Avant sont d'ores et déjà qualifiés AE des compagnons de Lacan héritant de leur appartenance passée à l'IPA, de leur qualité de didacticien, alors qu'après la mise en œuvre de la passe, AE seront donc ceux à propos desquels un jury (ou un cartel) aura repéré le témoignage d'un passage à l'analyste comme réelle solution d'un problème crucial pour la psychanalyste, la formation *du* psychanalyste.

Et nous voilà devant cette question ; qu'est-ce que le psychanalyste au sens de *il y a du psychanalyste*, et dont l'issue d'une passe peut faire signe

---

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 210.

<sup>12</sup> J. Lacan, Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École, *Autres écrits*, *op. cit.*

<sup>13</sup> J. Lacan, Discours à l'École Freudienne de Paris, *Autres écrits*, *op. cit.*, pp. 276-277.

<sup>14</sup> J. Lacan, Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École, *Autres écrits*, *op. cit.*, pp. 243-244 (dans la version dite orale figure ; AE dits analystes de l'École).

par les lettres AE ? Quelle formation peut aboutir à vouloir être psychanalyste ?

Formation est ici équivoque. Il est, d'une part, bien entendu que la formation du psychanalyste, une formation de l'inconscient, est du ressort de la cure. D'autre part, elle est l'objet d'une école, impliquant certes des montages sociaux mais surtout la capacité de reconnaître et valider cette formation d'expérience. C'est une validation paradoxale puisque aucune instance de jugement ne peut garantir ni son effectivité, ni sa pérennité.

L'absence de réponse collective à cette question a produit dans l'urgence de l'époque, la proposition de 67 sous l'autorité d'un analyste, Lacan, assumant la fonction de sujet supposé savoir qu'a produite son enseignement, acceptée par l'École, non sans entraîner des ruptures.

Rappelons maintenant les formulations concernant l'analyste que Lacan propose aux membres de son École pendant les deux ans qui séparent la Proposition de son instauration en 69. Elles ne concernent en rien la qualification d'AE, mais ce qui est attendu d'une formation des analystes pour la psychanalyse. Par sa Proposition, Lacan *offre* la passe comme résolution de ce qui reste obscur lors du passage du psychanalysant au psychanalyste qui divise le sujet parlant en lui-même dont le reste comme cause, l'objet *a* sera le support de la fonction de l'analyste.

Deux mois plus tard, le 6 décembre 67, dans le Discours à l'EFP<sup>15</sup>, il reproche à ses opposants de maintenir, à l'instar de l'IPA, l'institution comme agent de l'acte, qu'ils « séparent l'acte instituant du psychanalyste de l'acte analytique<sup>16</sup> », or celui-ci relève du sujet pour lequel est advenu un désir inédit : le désir *du* psychanalyste. Avec « la passe où l'acte pourrait se saisir dans le temps qu'il se produit<sup>17</sup> » Lacan affirme avoir « ... introduit la dimension où l'analyste dépend de son acte...<sup>18</sup> », y ajoutant cependant qu'*« un tel sujet se construit de toute l'expérience analytique<sup>19</sup> »*.

Dans son Adresse à l'École de janvier 69 (dont je cite la première phrase en exergue), Lacan précise qu'il attend de l'approbation des membres de « [...] savoir si la psychanalyse est faite pour l'École, ou bien l'École pour la psychanalyse<sup>20</sup> ». Sa proposition va à décider si l'École produit ou non *du*

---

<sup>15</sup> J. Lacan, *op. cit.*

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 265.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 266.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 272.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 277, cf. aussi la note 7.

<sup>20</sup> J. Lacan, *Adresse à L'École, op cit.*, p. 293.

psychanalyste en instaurant la passe comme « examen d'un moment<sup>21</sup> », celui du passage à l'analyste, auquel chacun reste libre de s'offrir. Mais voilà que Lacan, dans ce moment, disons politique, conclut qu'il faut « un corps dit AE<sup>22</sup> » pour son institution. On sait combien cela sera préjudiciable à la tâche psychanalytique de résoudre les problèmes cruciaux de chaque temps de la psychanalyse. D'une part sa trace persiste dans l'imaginaire d'une hiérarchie, d'un clan, d'une caste ; d'autre part le propos ouvre d'une certaine façon la possibilité de « domestication » *du* psychanalyste nouvellement apparu, de le mettre au service de la cause institutionnelle. Lacan dénoncera fermement cette lecture. Dans *L'Étourdit*, il affirme que la domestication est effet de transmission des places dans le discours, que celle des hommes « s'entretient du même principe que celle de chien et de cheval ». Par exception, le discours de l'analyste prend cela « à contrepente », « car c'est celui où l'analyste doit être d'abord l'analysé [...] L'analysant est bien ce dont le cervice [...], le cou qui se ploie, devait se redresser<sup>23</sup>. »

Ce moment politique passé, Lacan revient, par la logique, à son élucidation de l'être du psychanalyste, sans plus faire référence au corps dit AE. C'est bien cela qui va nous retenir désormais.

### *La psychanalyse*

Déjà dans le compte rendu de *l'Acte psychanalytique*<sup>24</sup> dont sont extraites les citations suivantes, on peut lire : « Si le psychanalysant fait le psychanalyste [...] il faut qu'on nous assure qu'il y a *du* psychanalyste<sup>25</sup>. » Le psychanalyste dans la cure n'étant pas sujet, puisque c'est l'analysant qui parle, qu'est donc ce *du* psychanalyste ? Et Lacan de dire : « C'est à quoi répond l'objet *a*. Le psychanalyste se fait de l'objet *a*. Se fait, à entendre : se fait produire : de l'objet *a* : avec de l'objet *a*<sup>26</sup> ».

Plutôt que le psychanalyste comme praticien, il est ce que celui-ci se laisse devenir : *du* psychanalyste, une fonction opérante. L'École qui

---

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 294.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 295.

<sup>23</sup> J Lacan, *L'Étourdit*, Silicet 4, Paris, Seuil, 1973, p. 19. Étonnante page ! L'orthographe « cervice » se trouve à quatre reprises pp. 19 et 20. Elle équivoque entre le nerf cervical, le serf et la servitude. Id. in *Autres écrits*, *op cit.*, pp. 462, 463.

<sup>24</sup> J Lacan, L'acte psychanalytique, *Autres écrits*, *op cit.* pp. 375 et suivantes ; *id.* dans l'Annuaire de l'EFP 68/69.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 378.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 379.

présentifie la psychanalyse au regard du public, puisqu'elle le peut, a sans doute une responsabilité de le confirmer.

S'il y a nomination AE à l'issue d'une passe, c'est qu'un cartel d'École a saisi la présence *du* psychanalyste dans les témoignages entendus. Ce qui suppose pour ses membres une formation redoublant celle de l'expérience d'une cure et celle de l'expérience théorisante d'une École. Cette nomination fait signe *du* psychanalyste tel que son rapport à l'enseignement de Lacan et son histoire permet de le garantir.

Nous allons suivre la réduction réelle du psychanalyste à l'objet a, mesurer la désubjectivation impliquée dans le changement de position de l'analysant au psychanalyste avec toujours cette question : quelle modification du désir du sujet permet d'occuper la place de semblant dans le lien social qu'est le discours de l'analyste ?

Elle sera explicitée et conceptualisée dans *L'envers de la psychanalyse*<sup>27</sup> par l'apparition du discours de l'analyste complétant une théorie lacanienne des discours. Ce que le discours de l'analyste « institue comme expérience analytique... c'est l'hystérisation du discours<sup>28</sup> ». Qu'est-ce à dire ? Quand dans *L'Acte analytique* Lacan distingue la tâche analysante liée au transfert et l'acte analytique par la présence de l'analyste, la première est identique au discours de l'hystérique, commandé par la division du sujet, le second caractérise le discours de l'analyste où le psychanalyste comme tel est situé en place d'agent<sup>29</sup>. Ainsi le praticien, « accepte d'avance d'être le produit des cogitations du psychanalysant [...] – en tant qu'[il] est à la fin destiné à la perte, à l'élimination du processus<sup>30</sup> ». Aussi en début de partie, l'analyste prend-il une certaine « place pour déchaîner le mouvement d'investissement du sujet supposé savoir [...] », celui donc du transfert. Le psychanalyste, celui qui est assis là, « [...] se fait la cause du désir de l'analysant ». Et dans ce *se fait* on peut lire, entre l'analyste et la cause, un 4<sup>e</sup> temps de la pulsion<sup>31</sup>, ce qu'elle est devenue dans la cure de l'analyste : un désir singulier, celui de l'analyste, désir du désir de l'Autre !

<sup>27</sup> J. Lacan, *Envers de la psychanalyse*, Séminaire XVII, Paris, Seuil, 1991.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 35 séance du 17/12/69.

<sup>29</sup> Rappel de l'écriture des deux discours concernés :

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 41, et les deux citations suivantes.

<sup>31</sup> Cf. aussi les citations de la note 24 ; à l'opposition freudienne de la pulsion scopique voir/être vu, Lacan ajoute dans le *Séminaire XI*, *op. cit.* : « Ce dont il s'agit dans la pulsion,

Dans cette position, la présence de l'analyste supporte ce que l'analysant accorde au sujet supposé savoir ; mais elle est, dans le désir de l'analyste, la place de l'objet *a*<sup>32</sup>. Cette place est, parmi les effets du discours de l'analysant, celui qui est « le plus opaque<sup>33</sup> », tout en étant la cause où se détermine ce discours. Cela même qui produit le louche refus d'en lever le voile, à savoir que l'analyste représente « l'effet de discours qui est effet de rejet<sup>34</sup> ». L'enjeu de la passe pour la psychanalyse est d'interroger « ce réel pour savoir comment il conduit à sa propre méconnaissance, voire produit sa négation systématique<sup>35</sup> ». N'est-ce pas ce qui conduit Lacan dans La lettre aux Italiens (ou Note italienne<sup>36</sup>) à distinguer les psychanalystes en tant qu'ils fonctionnent et « l'analyste » marqué d'un savoir, celui du non-rapport sexuel. Ce savoir qui en fait le rebut de l'humanité laquelle est traversée par sa méconnaissance. Ainsi, selon mon hypothèse, on peut y reconnaître que l'effet de nomination AE lors d'une passe n'est pas qu'une solution aux problèmes des sociétés psychanalytiques, mais fait index vers le réel de l'analyste.

Dès lors que « c'est l'objet *a* lui-même qui vient à la place du commandement<sup>37</sup> », c'est le désir de l'analyste qui est offert comme objet à l'analysant pris dans un désir de savoir ; le psychanalyste qui est le point de mire du transfert, fait fonctionner un discours sans parole, la structure du langage et de ce qui y échappe.

L'agent « celui qui est fait agir<sup>38</sup> » n'est pas l'analyste, mais cet objet, déterminé par un agencement de lettres, cet objet dont nous ne savons rien

---

c'est de *se faire voir* », où se concentre l'activité de la pulsion pp. 177, 178. Il y a encore le sens réfléchi du verbe quand l'action du sujet se fait sur lui-même. Ce nouveau temps de la pulsion « se laisser voir » correspond à l'effet de la passe quand l'analyste activement passif se laisse devenir le semblant de l'objet cause du désir de l'analysant.

<sup>32</sup> J. Lacan, *L'Angoisse*, Séminaire X, Paris, Seuil, 2021, p. 390 : « Il convient que l'analyste soit celui qui, si peu que ce soit... ait pu assez faire rentrer son désir dans ce a irréductible pour offrir à la question du concept de l'angoisse une garantie réelle. »

<sup>33</sup> Cf. *L'acte*.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>35</sup> J. Lacan, Proposition du 9 octobre 1967, *Première version, dite version orale*, Analytica, vol. 8, 1978, p. 8, et sa variante in *Autres écrits*, op. cit., p. 244.

<sup>36</sup> J. Lacan, Note italienne, in *Autres écrits*, op. cit., pp. 307 et suivantes.

<sup>37</sup> J. Lacan, *L'envers de la Psychanalyse*, op. cit., p. 122, séance du 11 mars 1970.

<sup>38</sup> J. Lacan, ...ou pire, Séminaire XIX, Paris, Seuil, 2011, pp. 197 et suivantes.

« sinon qu'il est cause du désir [...] »<sup>39</sup> se manifestant comme manque à être chez l'analysant.

C'est cependant par l'affect, apparaissant au lieu du psychanalyste, que Lacan tente de constituer cet objet comme réel, c'est-à-dire inscriptible au tableau noir. Cet affect pour la psychanalyse, est celui « [...] de la prise de l'être parlant dans un discours, en tant que ce discours le détermine comme objet<sup>40</sup> » à savoir l'angoisse. Cet affect, « effet d'être<sup>41</sup> » d'un discours, apparaît dans l'écriture du discours « au niveau de ce premier effet d'appareil, de l'analyste – de l'analyste comme place (... cernée) au tableau noir. C'est là que l'analyste se pose<sup>42</sup> ».

*L'analyste* est là appareil, c'est-à-dire le discours tel qu'il s'écrit, et c'est pour autant que le psychanalyste, celui qui l'incarne, ne sera pas angoissé, mais saura reconnaître la proximité de l'objet du désir qu'il pourra occuper la place de semblant. Il fera advenir ainsi *du* psychanalyste qui saura parer à la demande de répondre au manque à être, par ce semblant dont l'effet réel est le désir de l'Autre, relancé pendant la cure. Cet affect, lié à la place, s'évanouit, nous le savons, au moment où le psychanalysant ne l'est plus, c'est alors le *désêtre* de l'analyste ; être supposé<sup>43</sup> en suspens pendant la cure, mais réel objet rejeté par l'analysant. Il est préférable que l'analyste, par transmission dans une expérience, le sache.

Cet objet se déduit de ce que le désir qu'il cause des signifiants, désaffectés au fur et à mesure de la cure, mais aussi un signifiant nouveau lorsque se boucle le passage du discours de l'analysant à celui de l'analyste. Ce signifiant nouveau, sans autre, qui étonne les membres d'un cartel de passe est alors épingle par les lettres AE.

On peut dès lors avec Lacan se poser la question de savoir s'il y a même de l'analyste. En tous les cas on peut le poser théoriquement, répond-il, puisque se posant comme point de mire à qui veut l'être, psychanalyste, c'est comme *semblant d'être* qu'il lui paraît au moment où il est objet a, opérateur ou cause du désir. C'est donc qu'il y a identité *du* psychanalyste et de l'objet a chu en ce temps où du psychanalyste aura subverti le désir de l'analysant. Dès lors on pourra déduire des nominations AE, qu'il y a de l'analyste et

---

<sup>39</sup> J. Lacan, *L'envers de la Psychanalyse*, op. cit., p. 177.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 176.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 177.

<sup>42</sup> *Id.*

<sup>43</sup> J. Lacan, *Encore*, Séminaire XX, Paris, Seuil, 1975, p. 85, séance du 20/3/73 : « Cet être n'est pas rien. Il est supposé à cet objet qu'est le a. »

ainsi vérifier le bien-fondé de la théorie. Elles contribuent ainsi au savoir du psychanalyste et font son discours analogue à celui de la science.

Mais l'analyste ne fait pas semblant, il en occupe la place dans l'écriture du discours : il est semblant de *a*, effet du discours de l'analysant qui inclut la jouissance, « ce qui ne l'empêche pas en droit de s'y reconnaître<sup>44</sup> » et il vaut mieux qu'il soit passé par là dans la didactique<sup>45</sup>. Elle doit lui permettre « [...] d'entendre un peu plus loin qu'à travers les verres de lunettes de l'objet *a* ce qui se produit d'effet [...]»<sup>46</sup>.

S'y reconnaître dans ce *a*, en ce point de jouissance, c'est la possibilité ouverte par une analyse menée à son point de finitude, de mettre une distance, la plus grande possible, entre I et *a*, soit séparant le trait unaire et l'objet cause du désir<sup>47</sup>. La passe de 67 repose sur ce postulat. Mais avec la logique du discours, ce n'est plus le désir de chaque analyste qui mène le jeu, mais l'enorme du désir de l'analyste en tant qu'il est produit par la pratique d'un discours, un lien social spécifique que détermine l'objet *a* comme cause du désir de l'Autre. Par sa didactique et le savoir de son cru (issu de sa cure), chaque analyste trouve à s'y placer de façon singulière. En 73, Lacan fait un pas de plus en disant que la fin de cure est une séparation avec perte, non seulement de *a*, mais de A (Autre) qui soutenait la possibilité du fantasme. Le rejet de A ne nie pas *a*, mais se sépare aussi de *a*, ce qui fait la possibilité qu'il y ait le semblant<sup>48</sup> ! Mais en 76, la fin d'analyse, savoir y faire avec son symptôme, avec une espèce de distance, c'est aussi s'y reconnaître, alors même que dans la cure l'analyste a à se faire la moitié du symptôme de l'analysant, et il lui faut savoir en être séparé. Dès lors dans la passe, que peut recueillir un cartel de plusieurs analystes qui puisse leur permettre de reconnaître qu'il y a de l'analyste ? Voilà qui demande que nous poursuivions ce travail.

### *Conclusion*

Les lettres AE par lesquelles peut être nommé un analyste à l'issue de sa passe font signe qu'il y a *du* psychanalyste, est-ce une chimère ou un réel ?

C'est une question cruciale pour la psychanalyse. Y a-t-il une autre raison qui pousse à être psychanalyste que de s'installer pour gagner sa vie ? nous demande Lacan dans la *Préface à l'édition anglaise* du Séminaire

---

<sup>44</sup>J. Lacan, ... ou pire, *op. cit.*, p. 175, séance du 10/5/72.

<sup>45</sup>Ibid., p. 175.

<sup>46</sup>Ibid., p. 179.

<sup>47</sup>Les quatre concepts..., *op. cit.*, p. 245, séance du 24/6/64.

<sup>48</sup>Encore, *op. cit.*, p. 77, séance du 13/3/73.

XI<sup>49</sup> en 1976. Une question « exigible pour supporter le statut d'une profession, nouvelle-venue dans l'hystoire<sup>50</sup> », dit-il, et d'ajouter : « Pourquoi dès lors ne pas soumettre cette profession à l'épreuve<sup>51</sup>[...] » d'en répondre ?

La psychanalyse n'avait au moment de la fondation de l'EFP en 1964 « rien de plus sûr à faire valoir à son actif que la production des psychanalystes - dût ce bilan apparaître comme laissant à désirer<sup>52</sup> ». Elle peut aujourd'hui se prévaloir de l'appareil propre à donner au psychanalyste un statut de réel, y compris dans l'acceptation lacanienne d'impossible.

Bien que l'institution psychanalytique soit « strictement en contradiction avec tout ce qu'exige l'existence même du psychanalyste<sup>53</sup> », la psychanalyse, via les Écoles qui la présentifient au monde, produit *du psychanalyste* qui peut la rendre respectable au-delà de sa référence à Freud, son incontournable inventeur.

La nomination AE, signe qu'il y a *du psychanalyste*, est la résultante de la nécessité de l'École et de la contingence de l'effet de la cure. La nécessité de l'une et la contingence de l'autre les rendent incompatibles, elles sont sans rapport ce qui n'exclut pas la possibilité de produire *du psychanalyste*.

Le problème de la psychanalyse, c'est la singularité, dit Colette Soler, « si cruciale en pratique qu'elle objecte à ce que l'analyste se réduise à son nom commun d'analyste<sup>54</sup> ».

Et ajoutons que le nom particulier d'analyste de l'École, donné aux lettres AE de la nomination dans la passe, ne peut se réduire à l'usage ambivalent qu'ont font les diverses Écoles, que ce soit d'idéalisation, de « cervitude » ou de rebut. Hors ce nom propre, rien n'indique qu'il y a *du psychanalyste*.

16 janvier 2023

---

<sup>49</sup> *Autres écrits*, op. cit., p. 571.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 572.

<sup>51</sup> *Id.*

<sup>52</sup> Acte de fondation, op.cit., p. 238.

<sup>53</sup> *Envers*, op. cit., p. 230, 3/12/1969, cf. en Annexes du volume.

<sup>54</sup> C. Soler, *Lacan, L'inconscient réinventé*, Paris, PUF, 2009, p. 128.